



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 7 du mois de juin à 19 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Stéphanie CISCARD, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Emmanuelle DUPUY , Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Hervé BONAUD (pouvoir Ch. CARON), Pierre MACHE (pouvoir St. LARCIER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 2 juin 2023

DELIBERATION N° 2023.32 Convention de partenariat France Active

Christophe CARON rappelle que par délibération N° 2022.53, le conseil municipal a validé la réalisation et le financement de l'étude tiers lieu confiée à la Fabrique à Initiatives du Limousin.

La Fabrique à initiatives est un dispositif porté par France Active Nouvelle Aquitaine. Il convient de signer une convention de partenariat avec France Active pour la mission confiée à savoir une étude d'opportunité sur la création d'un espace d'activités partagées.

La contribution financière de la commune s'élève à la somme de 4000.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER la convention annexée à la présente délibération**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention**
- **S'ENGAGE à prendre en charge la dépense correspondante**
-

Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

